

GROUPE G : Gamme détectable

BOBET matériel

Nous équipons les industriels depuis 1978

CATALOGUE GÉNÉRAL



www.bobet-materiel.com

**MOBILIER & MATÉRIEL INOX - PROTECTION INDIVIDUELLE
HYGIÈNE & ENTRETIEN - MÉTIER DE BOUCHE & PRÉPARATION
COUTELLERIE - ENTRETIEN & MAINTENANCE - PRODUITS DÉTECTABLES**

BOBET matériel

Nous équipons les industriels depuis 1978



NOTRE ENTREPRISE

Le Groupe Bobet est un acteur majeur depuis 1978 sur le secteur de la fourniture pour les industries agro-alimentaires, en France comme à l'international.

Le groupe couvre plusieurs savoir-faire spécifiques au travers de différentes entités :

- /// **Bobet Matériel** (négoce et fabrication inox d'équipements et fournitures pour les industries agro-alimentaires)
- /// **Manulatex** (fabricant d'équipements pour la protection individuelle : gants et tabliers, traditionnels ou en inox)
- /// **Termet** (spécialiste des équipements pour abattoirs et plus généralement des équipements liés au processus viande)
- /// **FT2A** (formations terrains et audits pour l'agroalimentaire)
- /// **Volatek** (équipements et process liés à l'abattage de volailles)
- /// **Fésia** (distribution de gros équipements principalement de marques allemandes auprès des industries agroalimentaires, de fournitures et épices pour les métiers de bouche)
- /// **JMC INOX** (fabricant de mobilier inox sur-mesure haut de gamme)

NOS FAMILLES DE PRODUITS



Protection individuelle



Hygiène & entretien



Coutellerie



Entretien & maintenance



métiers de bouche & préparation



Produits détectables



Mobilier & matériel inox

NOS ATOUTS

+ de 40 ans
d'expérience

+ de 15 000
références

Force commerciale
37 commerciaux

Fabrication de produits
sur-mesure

Entreprise labélisée
engagée RSE



AGENCE CHAMPAGNE (72)

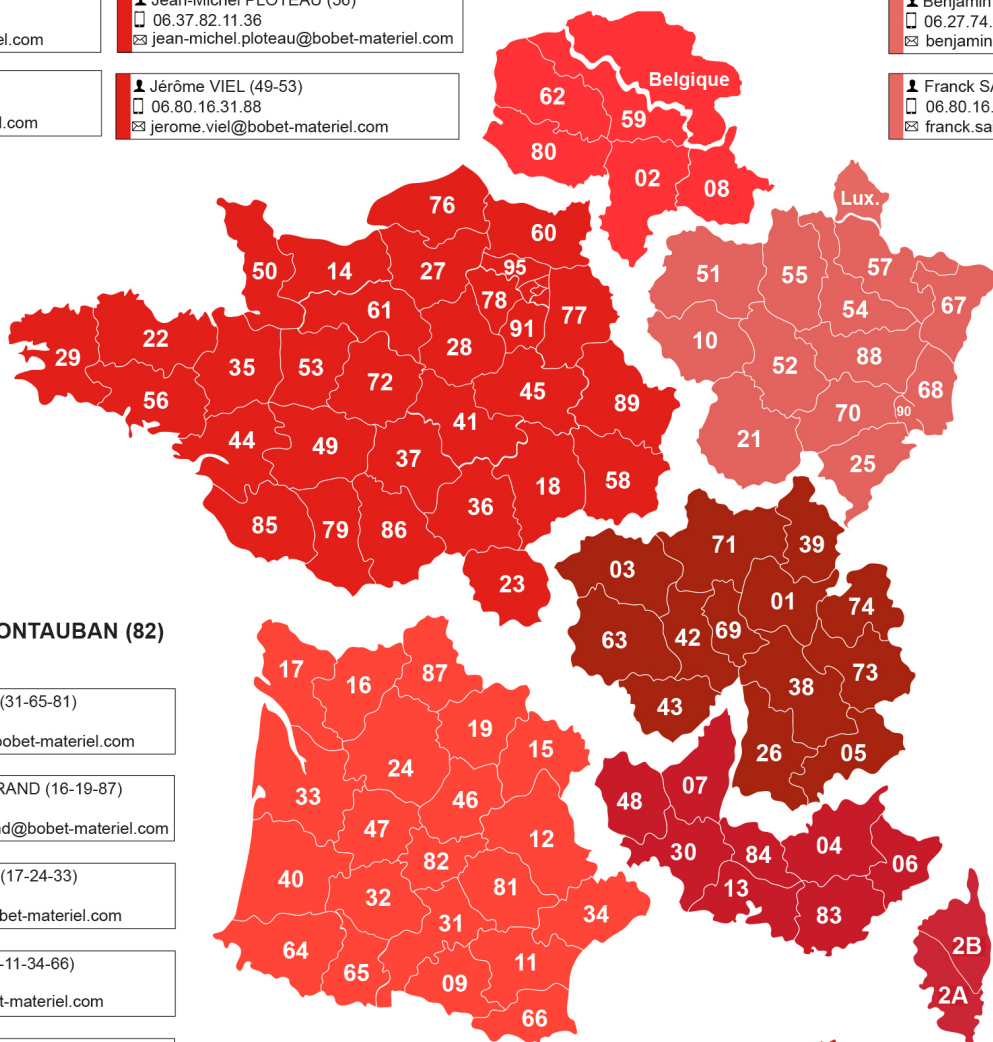
- Sylvain APPERRY (22)**
☎ 06.47.52.15.46
✉ sylvain.apperry@bobet-materiel.com
- Samuel HUSSON (85-44)**
☎ 06.80.16.30.84
✉ samuel.husson@bobet-materiel.com
- Olivier COUILLARD (72)**
☎ 06.85.72.04.25
✉ olivier.couillard@bobet-materiel.com
- Jean-Marc IBANEZ (45-58-89)**
☎ 06.71.92.01.47
✉ jean-marc.ibanez@bobet-materiel.com
- Arnaud DELAMARE (76-60-95)**
☎ 06.75.21.25.76
✉ arnaud.delamare@bobet-materiel.com
- Rayan LAMARI (75-77-93)**
☎ 06.80.46.51.50
✉ rayan.lamari@bobet-materiel.com
- Charly DILIS (72)**
☎ 06.80.16.31.86
✉ charly.dilis@bobet-materiel.com
- Stéphane MAUDET (35)**
☎ 06.80.61.76.85
✉ stephane.maudet@bobet-materiel.com
- Sébastien FERRÉ (27-28-61)**
☎ 06.80.16.31.85
✉ sebastien.ferre@bobet-materiel.com
- Anthony NOURRI (14-50)**
☎ 06.80.46.51.49
✉ anthony.nourri@bobet-materiel.com
- Adrien GONDET (18-23-41-36)**
☎ 06.80.46.51.48
✉ adrien.gondet@bobet-materiel.com
- Olivier PARENT (78-91-92-94)**
☎ 06.80.16.31.84
✉ olivier.parent@bobet-materiel.com
- Bruno GUERIN (37-79-86)**
☎ 06.80.46.51.45
✉ bruno.guerin@bobet-materiel.com
- Jean-Michel PLOTEAU (56)**
☎ 06.37.82.11.36
✉ jean-michel.ploteau@bobet-materiel.com
- Alain HUBERT (29)**
☎ 06.80.46.51.46
✉ alain.hubert@bobet-materiel.com
- Jérôme VIEL (49-53)**
☎ 06.80.16.31.88
✉ jerome.viel@bobet-materiel.com

AGENCE QUIEVRECHAIN (59)

- Nicolas BARBARINO (80-02-08)**
☎ 07.57.09.90.63
✉ nicolas.barbarino@bobet-materiel.com
- Romain DELVINQUIERE (59-Belgique)**
☎ 06.80.16.31.97
✉ romain.delvinquiere@bobet-materiel.com
- Alexis LEBOEUF (62)**
☎ 06.80.16.31.91
✉ alexis.leboeuf@bobet-materiel.com

AGENCE SAUSHEIM (68)

- Jean-Pierre EBERSOL (54-55-57-Luxembourg)**
☎ 06.80.16.31.96
✉ jean-pierre.ebersol@bobet-materiel.com
- Emmanuel KNOERR (67-68-90)**
☎ 06.80.16.31.94
✉ emmanuel.knoerr@bobet-materiel.com
- Benjamin LEFEBVRE (10-21-51-52)**
☎ 06.27.74.56.04
✉ benjamin.lefebvre@bobet-materiel.com
- Franck SAINT-MIHIEL (25-70-88)**
☎ 06.80.16.31.95
✉ franck.saint-mihiel@bobet-materiel.com



AGENCE MONTAUBAN (82)

- David AUDEMAR (31-65-81)**
☎ 06.73.89.51.24
✉ david.audemar@bobet-materiel.com
- Christophe BERTRAND (16-19-87)**
☎ 07.57.45.49.16
✉ christophe.bertrand@bobet-materiel.com
- Jean-Luc BILLOT (17-24-33)**
☎ 06.74.35.29.20
✉ jean-luc.billot@bobet-materiel.com
- Kevin BILLOT (09-11-34-66)**
☎ 06.75.27.01.69
✉ kevin.billot@bobet-materiel.com
- Anthony GOMES (32-47-82)**
☎ 07.88.97.27.72
✉ anthony.gomes@bobet-materiel.com
- Patrice LARTIGAU (40-64)**
☎ 06.80.16.31.98
✉ patrice.lartigau@bobet-materiel.com
- Pierre MURAT (12-15-46)**
☎ 06.80.64.38.38
✉ pierre.murat@bobet-materiel.com

AGENCE VITROLLES (13)

- Brice MARMÉ (04-06-13-83)**
☎ 06.80.16.31.90
✉ brice.marme@bobet-materiel.com
- Sébastien SAROUL (07-30-48-84-Corse)**
☎ 06.80.16.31.92
✉ sebastien.saroul@bobet-materiel.com

AGENCE ST PRIEST (69)

- Philippe BALEYDIER (05-26-42)**
☎ 06.73.69.40.62
✉ philippe.baleydiere@bobet-materiel.com
- Franck BOUZON (69)**
☎ 06.11.43.25.21
✉ franck.bouzon@bobet-materiel.com
- Jean-Noël LEVACHÉ (03-43-63)**
☎ 06.80.16.31.93
✉ jean-noel.levache@bobet-materiel.com
- Romain PARPETTE (01-38-73)**
☎ 06.80.16.31.89
✉ romain.parpette@bobet-materiel.com
- Gérald VANHORENBEECK (39-71-74)**
☎ 06.80.16.31.83
✉ gerald.vanhorenbееck@bobet-materiel.com

Sommaire



GAMME DÉTECTABLE

PROTECTION DÉTECTABLE	6
BROSSERIE DÉTECTABLE	7
COUTELLERIE DÉTECTABLE	9
MARQUAGE DÉTECTABLE	12
LIENS DÉTECTABLES	16
MATERIEL DIVERS DÉTECTABLE	17

TABLE DES MATIERES

A		
	AGRAFEUSE SANS AGRAFE DÉTECTABLE	17
B		
	BAGUE DE COUPE DÉTECTABLE	11
	BOUCHON D'OREILLE CORDÉ CONIC DÉTECTABLE	6
	BOUCHON D'OREILLE CORDÉ EAR SOFT DÉTECTABLE	6
	BOUCHON D'OREILLE CORDÉ ECO DÉTECTABLE	6
	BOUCHON D'OREILLE CORDÉ TRACER DÉTECTABLE	6
C		
	CISEAUX DÉTECTABLE	11
	CLIP PAPIER DÉTECTABLE	17
	CRAYON 4 COULEURS DÉTECTABLE	13
	CRAYON CRYO DÉTECTABLE RÉTRACTABLE CONGÉL.	13
	CRAYON DÉTECTABLE MONOBLOC ELEPHANT	12
	CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE	12
	CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE ELEPHANT	13
	CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE ENCRE GEL	13
	CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE SANS CLIP	12
	CRAYON FEUTRE DÉTECTABLE POINTE FINE	14
	CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE BISEAUTÉ	14
	CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE RÉTRACTABLE	14
	CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE ROND	14
	CRAYON FLUO DÉTECTABLE	15
	CRAYON FLUO DÉTECTABLE RÉTRACTABLE	15
	CRAYON MÉTAL DÉTECTABLE	12
	CUTTER À BEC DÉTECTABLE CENON	9
	CUTTER À BEC DÉTECTABLE CRICRI2	9
	CUTTER À BEC DÉTECTABLE SECUMAX 320	9
	CUTTER À BEC DÉTECTABLE SOFIAC2	9
	CUTTER À GACHETTE DÉTECTABLE QUAIRIE	10
	CUTTER DÉTECTABLE PROFI25	9
	CUTTER DÉTECTABLE SMARTCUT	10
E		
	ETIQUETTE PLASTIQUE DÉTECTABLE	15
G		
	GRATTOIR À MAIN 102 MM DÉTECTABLE	8
L		
	LIENS RÉUTILISABLES DÉTECTABLES 250 X 4.7	16
M		
	MARQUEUR DÉTECTABLE NON RÉTRACTABLE	14
	MARQUEUR DÉTECTABLE RÉTRACTABLE	15
	MÉLANGEUR AJOURÉ DÉTECTABLE	8
P		
	PANSEMENTS DÉTECTABLES (PAR 100)	6
	PELLE À DENRÉES DÉTECTABLE 250 ML	7
	PELLES À DENRÉES DÉTECTABLES VIKAN	7
	PINCE À SAC DÉTECTABLE	16
	PINCE À SAC DÉTECTABLE PLATE	16
	PINCE CLIP EN INOX DÉTECTABLE	17
	PORTE-BADGE DÉTECTABLE	17
R		
	RACLE-TOUT FLEXIBLE GM DÉTECTABLE	8
	RACLE-TOUT FLEXIBLE PM DÉTECTABLE	8
	RECHARGE CRAYON DÉTECTABLE	12
S		
	SCARIFICATEUR DÉTECTABLE BOULANGE	11
	SCARIFICATEUR DÉTECTABLE PANETON	11
	STYLET DÉTECTABLE	15
	SUPPORT DÉTECTABLE À CLIP POUR FEUILLE A4	17



Gamme détectable



PROTECTION DÉTECTABLE



BOUCHON D'OREILLE CORDÉ ECO DÉTECTABLE

Le bouchon ECO détectable est fabriqué à partir d'une mousse de polyuréthane qui s'adapte parfaitement à la forme du conduit auditif. Bille détectable en laiton. Les bouchons sont reliés par une cordelette bleue PVC. Excellente atténuation du bruit (SNR 36dB). Idéal pour l'industrie agro-alimentaire, milieux industriels bruyants.... Coloris : bleu. Boîte de 150 paires

	Code
-	21335



BOUCHON D'OREILLE CORDÉ CONIC DÉTECTABLE

Le bouchon d'oreille cordé CONIC est en TPA (thermoplastique) avec cordon en PVC et en laiton. Il est détectable magnétiquement. Design profilé à 3 ailettes, s'adapte à la forme de tout canal auditif pour établir une triple protection contre le bruit (SNR 34dB). Inserts en fer et en laiton. Idéal pour l'industrie agro-alimentaire. Utilisable avec ou sans le cordon. Coloris : bleu. Sachet de 10 paires

	Code
-	24369



BOUCHON D'OREILLE CORDÉ EAR SOFT DÉTECTABLE

Le bouchon E·A·R soft Metal Detectable (à métal détectable), bouchon à rouler, est fabriqué à partir d'une mousse de polyuréthane à expansion lente qui assure une pression régulièrement répartie, de la flexibilité, une bonne protection avec un confort optimal et une excellente atténuation (SNR 36dB). Equipé en outre d'une bille en acier inoxydable logée dans le bouchon et d'une cordelette intégralement détectable (décelable visuellement et mécaniquement). Idéal pour l'industrie agro-alimentaire, industrie automobile, chimique.... Coloris : bleu. Boîte de 200 paires

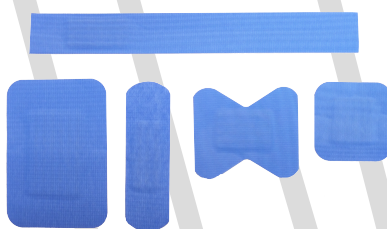
	Code
-	12002



BOUCHON D'OREILLE CORDÉ TRACER DÉTECTABLE

Le bouchon E.A.R Tracer préformé est en silicone et la cordelette en polymère solide. Il est entièrement détectable grâce à la bille métallique située à l'intérieur des bouchons. Triple collerette, souples, flexibles et adaptées à la forme du canal auditif pour établir une triple protection contre le bruit (SNR 32dB). La tige en plastique permet une insertion rapide, propre et optimale pour une protection maximale. Idéal pour l'industrie agro-alimentaire, chimie ... Coloris : bleu. Boîte de 200 paires

	Code
-	7704



PANSEMENTS DÉTECTABLES (PAR 100)

Pansements détectables de façon électromagnétique et visuelle grâce à leur couleur bleue. La détection électromagnétique s'effectue par l'intermédiaire de la bande métallique située sous la compresse centrale. Détectable par rayon X et détecteurs de métaux. Conditionnés en paquet de 100 pansements de différentes tailles (30 en 75x25mm, 30 en 70x20mm, 30 en 40x40mm et 10 en 75x50mm)

	Code
-	20325



PELLE À DENRÉES DÉTECTABLE 250 ML

Pelle à ingrédients, en polypropylène détectable. Capacité : 250 ml. Coloris : bleu

	Code
-	20319



PELLES À DENRÉES DÉTECTABLES VIKAN

Pelle à ingrédients, en polypropylène détectable. Capacité: 0,5 litre, 1 litre ou 2 litres. Coloris : Bleu

	Code
0.5L	23962
1L	23963
2L	23964





BROSSERIE DÉTECTABLE



RACLE-TOUT FLEXIBLE PM DÉTECTABLE

Racle-tout en polypropylène détectable. Lame flexible.
Dimensions : 165x92 mm. Disponible en différentes couleurs

	Code
BLEU	23978
JAUNE	23979
ROUGE	23980
VERT	23981



RACLE-TOUT FLEXIBLE GM DÉTECTABLE

Racle-tout en polypropylène détectable, avec trou d'accroche.
Dimensions: 230x117 mm. Disponible en différentes couleurs

	Code
BLEU	20315
JAUNE	20316
ROUGE	20317
VERT	20318



GRATTOIR À MAIN 102 MM DÉTECTABLE

Spatule plate en polypropylène détectable permettant de gratter les matières sèches et incrustées sur les plans de travail, machines ... Largeur : 102 mm. Coloris : bleu

	Code
-	20226



MÉLANGEUR AJOURÉ DÉTECTABLE

Mélangeur en polypropylène, détectable. Tête ajourée pour faciliter le mélange. Dimensions: H.1200 x l. 163 mm. Coloris: bleu

	Code
-	17440



COUPELLERIE DÉTECTABLE

CUTTER DÉTECTABLE PROFI25

Cutter ambidextre, en aluminium et en plastique, détectable. Manche robuste, non peint, débord de lame 25 mm. Rétractation semi-automatique de la lame. Lame utilisable des deux côtés. Lame de rechange : code Bobet 21888



Code
21889



CUTTER À BEC DÉTECTABLE CENON

Cutter à bec en plastique alimentaire détectable. Protection renforcée, lame protégée. Cutter jetable (lame fixe)



Code
17613



CUTTER À BEC DÉTECTABLE SECUMAX 320

Cutter à bec en plastique détectable, lame en acier inoxydable protégée. Spécialement conçu pour les films et les cerclages plastiques. Lame de rechange: code Bobet 23809



Code
23807



9

CUTTER À BEC DÉTECTABLE CRICRI2

Cutter à bec en plastique alimentaire détectable, lame protégée. Lame de rechange: code Bobet 17656



Code
17654



CUTTER À BEC DÉTECTABLE SOFIAC2

Cutter à bec en plastique alimentaire détectable, lame en acier inoxydable protégée par une demi-tête en aluminium chromé. Lame de rechange: code Bobet 17656



Code
22500





COUPELLERIE DÉTECTABLE



CUTTER DÉTECTABLE SMARTCUT

Cutter ambidextre, jetable, en plastique détectable, avec curseur bilatéral. Lame en inox



Code

21191



CUTTER À GACHETTE DÉTECTABLE QUAIRIE

Cutter à gachette en matériau composite alimentaire et détectable, ambidextre, lame rétractable. Lames de rechange: code Bobet 9512 (en acier), code Bobet 15907 (en inox), code Bobet 23151 (en acier bout arrondi) ou code Bobet 23931 (en inox bout arrondi)



Code

23930



COUPELLERIE DÉTECTABLE

SCARIFICATEUR DÉTECTABLE PANETON

Couteau de scarification, pour grigner les pâtes fines de pain blanc, équipé d'une lame bleue en plastique alimentaire détectable. La lame se change facilement (lame de rechange: code Bobet 21334)



Code

20115



SCARIFICATEUR DÉTECTABLE BOULANGE

Couteau de scarification avec manche ergonomique et ambidextre. Pour une scarification courbée des pains et des baguettes. La lame se change facilement (lame de rechange : code Bobet 25107)



Code

25106



CISEAUX DÉTECTABLE

Ciseaux universel. Ambidextre. Lames en acier inoxydable. Longueur : 210 mm. Poignées bleues en plastique alimentaire détectable.

Code

20310



11

BAGUE DE COUPE DÉTECTABLE

Bague de coupe détectable, idéale pour couper des ficelles. Identifiable par les détecteurs de métaux

Code

21700





MARQUAGE DÉTECTABLE



CRAYON MÉTAL DÉTECTABLE

Stylo monobloc en métal détectable, encre bleue. Fabriqué avec deux types de métal pour permettre à la fois la détection magnétique et la détection par rayons x. Idéal pour une utilisation dans un environnement propre et à température de travail ambiante, ou lorsque l'usage de stylo bille monobloc est recommandé. Conditionné par 50 crayons. Deux modèles disponibles : avec ou sans clip. Recharge encre bleue : code 20333.

	Code
SANS CLIP	17248
AVEC CLIP	20332



CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE

Stylo avec clip, en plastique détectable, encre bleue ou noire. Finition mate légèrement texturée pour travailler dans les environnements gras et humides. Conditionné par 50 crayons. Recharge encre bleue : code 20333 et encre noire : code 23267.

	Code
BLEU	23272
NOIR	23273



CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE SANS CLIP

Stylo sans clip, en plastique détectable, encre bleue. Finition mate légèrement texturée pour travailler dans les environnements gras et humides. Avec trou pour lanière ou clip. Conditionné par 50 crayons. Recharge encre bleue : code 20333.

	Code
-	23283

12



RECHARGE CRAYON DÉTECTABLE

Recharge encre bleue, noire, rouge ou verte. Corps plastique

	Code
BLEU	20333
NOIR	23267
ROUGE	23268
VERT	23269



CRAYON DÉTECTABLE MONOBLOC ELEPHANT

Stylo avec clip, en plastique détectable, encre bleue, noire, rouge ou verte. Conception monobloc. Non rechargeable. Conditionné par 25 crayons

	Code
BLEU	23263
NOIR	23264
ROUGE	23265
VERT	23266



CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE ELEPHANT

Stylo avec clip, en plastique détectable, encre bleue, noire, rouge ou verte. Rétractable. Recharge encre bleue code 20333, encre noire code 23267, encre rouge code 23268 et encre verte code 23269. Conditionné par 50 crayons

	Code
BLEU	21184
NOIR	23260
ROUGE	23261
VERT	23262



CRAYON DÉTECTABLE RÉTRACTABLE ENCRE GEL

Stylo avec clip, en plastique détectable, encre bleue ou noire. Equipé d'une recharge standard conçu pour fonctionner dans des environnements froids positifs et températures ambiantes. Conditionné par 50 crayons. Recharge encre bleue : code 23275 et encre noire : code 23274

	Code
CRAYON BLEU	20300
CRAYON NOIR	23271
RECHARGE BLEUE	23275
RECHARGE NOIRE	23274



CRAYON CRYO DÉTECTABLE RÉTRACTABLE CONGÉL.

Stylo avec clip, en plastique détectable. Encre noire ou bleue. Equipé d'une recharge Grand Froid conçue pour fonctionner dans des environnements froids (températures négatives). Conditionné par 50 crayons. Recharge encre bleue : code 23276 et encre noire : code 23277

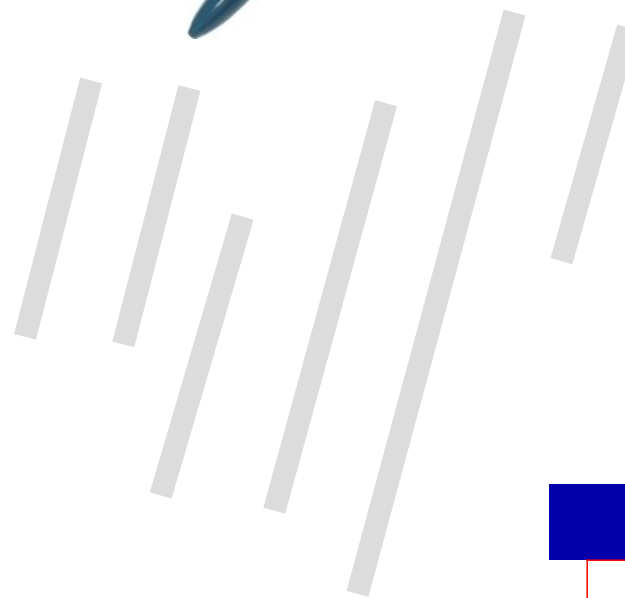
	Code
CRAYON BLEU	23270
CRAYON NOIR	17415
RECHARGE BLEUE	23276
RECHARGE NOIRE	23277



CRAYON 4 COULEURS DÉTECTABLE

Stylo 4 couleurs, en plastique détectable, encres rouge, verte, bleue et noire. Conditionné par 50 crayons

	Code
-	23278





MARQUAGE DÉTECTABLE



CRAYON FEUTRE DÉTECTABLE POINTE FINE

Crayon feutre à pointe fine, en plastique détectable, encre bleue. Utilisant une encre permanente de haute intensité, ce marqueur est conçu pour écrire sur différentes étiquettes, les CD roms, les papiers gras.... Conditionné par 10 crayons

	Code
-	20301



CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE RÉTRACTABLE

Crayon feutre effaçable et rétractable avec clip, en plastique détectable, encre noire. Pour une utilisation sur les tableaux blancs dans les milieux pharmaceutiques, alimentaires.... Conditionné par 10 crayons

	Code
-	21977



CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE BISEAUTÉ

Crayon feutre effaçable, en plastique détectable, encre non toxique. Pointe biseautée. Pour une utilisation sur les tableaux blancs dans les milieux pharmaceutiques, alimentaires.... Disponible en différentes couleurs. Conditionné par 10 crayons

	Code
BLEU	23096
NOIR	23097
ROUGE	23098
VERT	23099



CRAYON FEUTRE EFFAÇABLE DÉTECTABLE ROND

Crayon feutre effaçable, en plastique détectable, encre noire ou bleue. Pointe ronde. Pour une utilisation sur les tableaux blancs dans les milieux pharmaceutiques, alimentaires.... Conditionné par 10 crayons

	Code
NOIR	21978
BLEU	23281



MARQUEUR DÉTECTABLE NON RÉTRACTABLE

Crayon feutre non rétractable, en plastique détectable. Encre : noire. Un marqueur permanent robuste pour une écriture large sur toutes les surfaces. Clip de sûreté sur le capuchon. Conditionné par 10 crayons

	Code
-	23279



MARQUAGE DÉTECTABLE

MARQUEUR DÉTECTABLE RÉTRACTABLE

Crayon feutre rétractable, en plastique détectable. Encre : bleue, noire ou rouge. Un marqueur permanent robuste pour une écriture large sur toutes les surfaces. La recharge est logée dans le corps du marqueur rétractable (aucun risque de perdre le capuchon). Système étanche pour éviter le dessèchement. Clip de sûreté. Conditionné par 10 crayons

	Code
BLEU	20302
NOIR	20303
ROUGE	20304



CRAYON FLUO DÉTECTABLE

Crayon surligneur fluorescent, en plastique détectable, encre jaune fluo ou rose fluo. Pointe biseautée. Conditionné en pochette de 5 crayons

	Code
JAUNE	21925
ROSE	23282



CRAYON FLUO DÉTECTABLE RÉTRACTABLE

Crayon surligneur fluorescent rétractable, en plastique détectable, rétractable. Encre fluo : bleue, jaune, rose ou verte. Pointe biseautée. Conditionné par 5 crayons

	Code
BLEU	23680
JAUNE	23681
ROSE	23682
VERT	23683



15

STYLET DÉTECTABLE

Styler monobloc en polymère détectable. Ne raye pas. Compatible avec la majorité des PDA. Conditionné par 10 stylets

	Code
-	23280



ETIQUETTE PLASTIQUE DÉTECTABLE

Étiquette en plastique détectable, sur tige, réutilisable avec possibilité de marquage. Compatible avec les crayons feutre permanents (code 20302 à 20304) et crayon fin (20301) de la gamme détectable. Étiquette couleur pour la traçabilité et les démarches HACCP. Couleurs disponibles : bleu, rouge, jaune et vert. Dimension hors tout : 265mm. Longueur utile : 175mm. Dimensions étiquette : 90 x 60mm.

	Code
BLEUE	20328
JAUNE	20329
ROUGE	20330
VERT	20331





LIENS DÉTECTABLES



LIENS RÉUTILISABLES DÉTECTABLES 250 X 4.7

Liens en plastique bleu détectable. Très pratiques car réglables et réutilisables. Idéal pour fermer les sacs et sachets. Fabriqué en nylon résistant et durable. Dimensions : 250 x 4,7 mm. Spécialement étudiés pour l'utilisation en Agroalimentaire. Conditionnés par 100 liens

Code

20327



PINCE À SAC DÉTECTABLE

Pince à sac en plastique bleu détectable. Permet de réduire le risque de contamination croisée et de préserver les normes d'hygiène en sécurisant le contenu du sac avec cette pince. Mécanisme de verrouillage intégré. Réutilisable. Longueur de fermeture : 100mm. Longueur totale : 245 mm. Conditionnée en paquet de 5 pinces

Code

20324



PINCE À SAC DÉTECTABLE PLATE

Pince à sac en plastique bleu détectable, plate. Permet de réduire le risque de contamination croisée et de préserver les normes d'hygiène en sécurisant le contenu du sac avec cette pince. Solide. Réutilisable. Longueur de fermeture : 320 mm. Longueur totale : 362 mm

Code

21924



MATERIEL DIVERS DÉTECTABLE

PORTE-BADGE DÉTECTABLE

Porte-badge en plastique bleu détectable. Peut contenir des badges de dimensions maximum 54x86mm

Code
- 20309



AGRAFEUSE SANS AGRAFE DÉTECTABLE

Cette agrafeuse détectable fonctionne sans agrafe. Facile d'utilisation. Elle élimine définitivement le risque de contamination provoqué par des agrafes égarées. Ce produit unique coupe, plie et attache solidement jusqu'à 5 feuilles de papier. Coloris : bleu

Code
- 20306



CLIP PAPIER DÉTECTABLE

Trombone géant en plastique bleu détectable. Adapté à toute une variété d'utilisation (il est parfois utilisé comme porte-clés). Il peut également être utilisé en complément de notre agrafeuse sans agrafe (code Bobet 20306) lorsque la quantité de papier à attacher temporairement est plus importante. Peut contenir jusqu'à 40 feuilles de papier (de 80g). Dimensions : 80 x 40 mm. Coloris : bleu. Conditionné par 30 clips

Code
- 20307



17

SUPPORT DÉTECTABLE À CLIP POUR FEUILLE A4

Support (porte-bloc) en plastique détectable, avec pince inox permettant d'accrocher des feuilles de format A4 (21 x 29,7cm) ou des feuilles plus petites

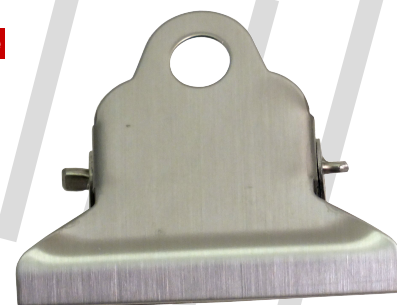
Code
- 20308



PINCE CLIP EN INOX DÉTECTABLE

Pince clip en acier inoxydable détectable. Permet de tenir d'épais paquets de feuilles de papier, environ 200 feuilles A4 de 80g. Longueur (en bas de la pince) : 75 mm

Code
- 21481



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE BOBET MATÉRIEL

Applicables à compter du 1er mai 2021

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS – APPLICATION

Les présentes conditions générales de ventes (CGV) s'appliquent aux produits vendus en France Métropolitaine et à l'étranger par la société BOBET MATERIEL (ci-après « BOBET ») à ses clients professionnels et se substituent aux précédentes conditions de vente.

Le fait de passer commande ou toute conclusion de toute vente implique l'adhésion entière et sans réserve du client à ces CGV, à l'exclusion de tout autre document qui est par principe inopposable à BOBET.

BOBET se réserve la possibilité de refuser de conclure une vente ou de la conclure selon des conditions dérogatoires aux présentes en cas d'un précédent incident de paiement, en cas d'insolvabilité du client, de diminution de la note donnée par l'assureur crédit de BOBET ou de demande anormale ou de mauvaise foi.

BOBET se réserve la possibilité de refuser de conclure une vente ou de la conclure selon des conditions dérogatoires aux présentes en cas d'un précédent incident de paiement, en cas d'insolvabilité du client, de diminution de la note donnée par l'assureur crédit de BOBET ou de demande anormale ou de mauvaise foi.

Le fait que BOBET ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation de sa part

ARTICLE 2 - OUVERTURE DE COMPTE – CONDITIONS

Afin de pouvoir commander un produit à BOBET, cette dernière procède à l'ouverture d'un compte client ce qui nécessite de la part de celui-ci la fourniture d'un certain nombre d'informations et de documents officiels (numéro SIRET, code APE, adresse, coordonnées mail, RIB). Le client est responsable des informations qu'il transmet. Le défaut de fourniture de ces éléments peut rendre la vente impossible. Toute erreur du client occasionnant des charges pour BOBET impliquera la facturation au client de toutes ces charges à l'euro, l'euro. BOBET déterminera le niveau d'encours propre au client. Ce niveau d'encours peut varier dans le temps en fonction des données obtenues et peut être ramené à 0 €.

ARTICLE 3 - CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Les produits vendus par BOBET sont précisés au sein du catalogue annuel édité par cette dernière. Ils recourent les domaines de la protection individuelle, l'hygiène, la brosse, la coutellerie, la taillanderie, le matériel inox sur catalogue ou sur mesures, la maintenance etc... Ces produits sont décrits plus précisément quant à leur spécificité et leur qualité dans le catalogue BOBET ainsi que le cas échéant sur des fiches produits communiquées par BOBET. Ces produits sont conformes aux normes en vigueur. Ils sont destinés à être utilisés dans le cadre de l'activité professionnelle du client. Le client doit être un professionnel de l'utilisation des produits fabriqués et/ou commercialisés par BOBET et est seul responsable du choix des produits (propriétés, fonction(s), caractéristiques, dimensions des produits commandés) et plus généralement de l'adéquation du produit commandé à ses besoins et le cas échéant à ceux de ses propres clients.

Le client doit aussi connaître les règles d'entretien des produits. A défaut, il lui revient de les demander à BOBET.

Concernant notamment les produits en inox, BOBET respecte les plus hauts standards de qualité des matières premières. L'inox utilisé est en général de classe 1.4307 et sur demande 1.4304 ce qui implique une quasi-impossibilité d'un produit fini vicie.

ARTICLE 4 – COMMANDE, EXECUTION ET RECEPTION

Commande : Il revient au client de passer commande par fax, courriel et le cas échéant par téléphone à BOBET ou lors de la visite de la force commerciale de cette dernière. Le client est entièrement responsable des informations figurant dans sa commande. La commande du client lie ce dernier. BOBET établit systématiquement un accusé de réception de commande (ARC) qui précisera le produit, son prix, le cas échéant les dimensions, le délai de livraison qui demeure indicatif. Ce document est adressé au client par fax ou courriel. Si l'une ou l'autre des informations portées sur l'ARC diffère de l'une des informations de la commande du client (exemple : prix, délai de livraison), cet ARC constitue juridiquement une contre-offre à charge pour le client de l'accepter ou non. Le client dispose d'un mois pour accepter cette contre-offre. Ce délai constitue aussi la durée de validité de l'offre de BOBET. A défaut de réaction écrite dans ce délai, la commande ou la contre-offre est caduque. L'émission d'un ARC sans contre-offre vaut conclusion définitive du contrat de vente.

Vente en LSP (laisser sur place) : BOBET vend aussi ses produits lors des déplacements de ses camions de vente. Dans ce cas, le client peut commander et acheter immédiatement le produit et en prendre possession dans le même instant. Si le camion BOBET n'a pas le produit en stock, le représentant de BOBET prend la commande et il reviendra au client de prendre possession du produit et de le payer lors de la prochaine tournée du camion BOBET.

Concernant les produits « sur mesures » : Ces mesures sont par principe prises par un membre de la force commerciale de BOBET qui a toute compétence à cet effet. Le client peut aussi prendre ces mesures mais il le fera sous son entière responsabilité, BOBET n'assurant aucune obligation de vérification ou de correction de ces mesures. Dans ce dernier cas, le devis sera élaboré sur la base des mesures du client.

Cette prise de mesures par BOBET s'organisera dans le cadre du calendrier de tournées de BOBET. Dans ce cas, il peut y avoir un certain délai d'attente entre la demande de rendez-vous (RDV) et la date du RDV. La semaine et le lieu du rendez-vous sont précisés par BOBET par courriel. Ils sont fermes.

En cas d'annulation du RDV par le client avant la date prévue du RDV ou en cas d'absence du client à ce RDV, BOBET reportera le RDV à une date ultérieure.

Une fois les mesures prises, BOBET adresse un devis sur la base de ces dernières. Ce travail de prise de mesures fait partie du savoir-faire et de l'investissement préalable de BOBET. C'est la raison pour laquelle les mesures ne sont pas transmises au client dans le cadre du devis afin de ne pas permettre à ce dernier d'utiliser ce travail au profit d'un autre fournisseur.

Il appartient au client de réceptionner le devis, de l'étudier, de l'accepter par sa signature. En cas d'acceptation, il transmet à BOBET par fax ou courriel le devis accepté accompagné le cas échéant du chèque d'acompte demandé qui sera immédiatement encaissé.

La réception du devis accepté et du chèque d'acompte (si un tel acompte est demandé) vaut vente et engage les deux Parties.

Exécution de la commande : Le délai de livraison (livraisons si les parties en sont convenues) pour les produits standards est compris entre trois et cinq jours à compter de la date d'émission de l'ARC. Ce délai sera de plusieurs semaines pour les produits spécifiques ou sur mesures (voir devis ou ARC).

Les retards de livraison de quelques jours n'ouvrent pas droit pour le client à une indemnité de quelque nature que ce soit sauf démonstration du préjudice direct et prévisible lié exclusivement au retard de livraison. Les produits sont délivrés au lieu de livraison convenu entre les parties généralement repris au sein de l'ARC. La livraison dans les délais ne peut intervenir que si le client est à jour de ses obligations envers BOBET, quel que soit leur objet.

Réception de la commande : Le client doit accuser réception de la commande en signant le bon de livraison. En cas de produit « sur mesures », le client doit installer lui-même le produit. En cas d'avarie, de manquant ou de non-conformité par rapport aux termes de l'ARC ou du devis accepté, le client doit indiquer ses réserves PRÉCISES et non contestables sur le bon de livraison et par lettre recommandée avec avis de réception et ce auprès de l'éventuel transporteur ainsi que de BOBET, dans les trois (3) jours qui suivent la réception du produit. Les réserves devront être accompagnées des justificatifs correspondants. A défaut du respect de ces conditions, les produits seront irréfragablement réputés conformes. BOBET traitera la contestation sous quinze jours à compter de sa réception. A défaut de réponse dans ce délai, la réclamation sera réputée rejetée. BOBET indique à sa clientèle que chaque envoi est strictement contrôlé afin d'exclure tous risques de manquants ou de non-conformités. Les produits en inox quittent les entrepôts de BOBET en parfait état.

Les produits ayant fait l'objet de réserves ne pourront être retournés à BOBET que selon la procédure de retour de cette dernière, après l'accord préalable du service clients qui en précisera les modalités et signature du bon de retour par le client et le transporteur. Le non-respect de ces règles entraînera le refus des produits retournés.

En cas d'accord sur le principe d'un retour, les produits doivent être retournés par le client sous sa responsabilité, dans leur état et emballage d'origine et dans les plus brefs délais soit au plus tard dans le mois de leur livraison. Dans tous les cas, le client s'engage à permettre à BOBET l'accès à son site pour procéder à la vérification de la non-conformité ou du vice caché. Dans l'hypothèse où BOBET confirmerait le défaut de qualité et/ou de conformité, elle procédera à la livraison d'un nouveau produit, le produit défectueux lui étant restitué. Toute dégradation de ce dernier sera facturée au client.

Enfin, il est indiqué qu'aucun produit ne sera repris, échangé ou remboursé en cas de changement dans la législation française ou supranationale rendant impropre à la vente ou l'utilisation le produit. Pénalités : BOBET refuse tout principe de pénalité.

Commandes spéciales : Au titre des produits qui ne figureraient pas sur le catalogue de BOBET ou que cette dernière ne peut fabriquer, BOBET commandera le produit auprès du fabricant de ce dernier. En conséquence, le client s'engage à en prendre livraison et à en payer le prix. Il ne pourra y avoir ni retour, ni reprise.

ARTICLE 5 – GARANTIE

Le client bénéficie d'une garantie de conformité et de vice caché dans les conditions fixées par la Loi. Toutefois, la garantie de conformité cesse dès la première utilisation du produit. Pour les produits « sur mesures », le client est responsable du local d'installation du produit, de l'installation du produit lui-même ainsi que des dommages subis par le produit lors de cette installation.

Rappel : les produits commercialisés par BOBET sont destinés principalement à l'artisanat et à l'industrie alimentaire de sorte qu'ils sont soumis à des conditions d'utilisation qui peuvent être extrêmes, ces conditions pouvant aboutir à des durées de vie très courtes pour le produit.

Conditions d'application de la garantie : La garantie couvre les produits correctement entretenus suivant les recommandations d'utilisation et d'entretien précisées par BOBET et strictement utilisés pour la destination qui est la leur.

Les produits avec moteurs font l'objet de la garantie du constructeur.

La garantie s'étend, au seul choix de BOBET, à la fourniture en remplacement de tout ou partie du produit reconnu vicié par BOBET à l'exception toutefois des pièces d'usure ou par l'émission d'un avis si le produit n'est pas endommagé et qu'il est retourné dans son emballage d'origine.

Le client ne pourra bénéficier de cette garantie que si le prix du produit a été payé intégralement. Si le client contraint BOBET à se déplacer et qu'il s'avère que le produit n'est pas vicié, le client pourra être redevable d'une somme en réparation du déplacement injustifié et qui sera immédiatement exigible.

Etendue : La garantie ne couvre que les dommages matériels, consécutifs et prévisibles liés au défaut avéré du produit, à l'exclusion des dommages immatériels, non consécutifs.

En tout état de cause, le client est seul responsable des dommages que pourrait causer le comportement de produit ou que ce dernier pourrait subir. Il en est ainsi notamment des produits dangereux (Matador, couteaux, etc...)

Exclusions : La garantie ne pourra s'appliquer notamment : aux produits non-conformes à leur destination, aux produits dont l'installation n'a pas été réalisée selon les notices et les règles de l'art par un professionnel, aux produits dont l'utilisation n'a pas été faite en « bon père de famille », aux produits modifiés par le client ou par les tiers, ...

Mise en oeuvre : Les retours de produits font l'objet d'un « bon de retour provisoire » le temps que BOBET puisse diagnostiquer la réalité de l'incident présenté par le client. Dans ce cas, le client reste propriétaire des produits et les risques sont provisoirement transférés à BOBET.

Selon diagnostique, le produit sera garanti ou non. Dans ce dernier cas, BOBET renverra le client à ses conditions de service après-vente (S.A.V.) Il est rappelé que le SAV est une opération juridique distincte dont les conditions doivent être acceptées par le client.

ARTICLE 6 - PRIX ET PAIEMENT

Le prix des produits est celui en vigueur au moment de la commande. Il s'entend hors taxes départ CHAMPAGNE. Il est franco à partir d'un montant de commande minimum de 450 € HT. En cas de livraison par LSP (livraison par la force de vente) il n'y a pas de franco minimum.

Le prix est payable selon les conditions suivantes :

- pour toute ouverture de compte, le prix est payable au comptant et avant livraison. BOBET demande une facture Pro-forma ;

- hors ce cas et sauf risque d'insolvabilité du client ou hypothèses visées à l'article 1, le délai de paiement est de 30 jours nets, date de facture ;

En cas de commande d'un montant supérieur à 10.000 € HT (vente en France), le client devra verser l'acompte demandé avant livraison du bien.

Le paiement s'entend de l'encaissement des sommes qui sont dues et non la remise du moyen de paiement. Aucune retenue de garantie n'est autorisée. Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

En cas de défaut de paiement à la date convenue, le client sera redevable de pénalités de retard calculées sur la base d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal. De plus, le client sera redevable d'une indemnité relative au traitement de l'incident de paiement égale à 40 € HT. De plus, à titre de dommages intérêts, le client sera redevable d'une pénalité égale à 15 % du prix restant dû, cette pénalité étant au minimum de 100 €. Enfin, BOBET pourra suspendre et/ou annuler les commandes en cours et exiger le paiement de toutes les sommes y compris celles non arrivées à échéance.

Toute déduction est assimilable à un incident de paiement. De même, aucune compensation ne peut intervenir entre créances réciproques sauf à ce que la créance détenue par le client sur BOBET ait été préalablement acceptée par écrit par cette dernière. En aucun cas, un litige ne peut permettre au client de suspendre le paiement.

Le client devra rembourser tous les frais engagés par BOBET pour la reprise des produits impayés et le recouvrement contentieux des sommes dues y compris les honoraires d'avocats et d'officiers ministériels. En sus de ces frais, le client sera forfaitairement redevable de la somme de 150 € pour gestion contentieuse du défaut de paiement.

ARTICLE 7 - RESERVE DE PROPRIETE, TRANSFERT DES RISQUES ET AUTRES DISPOSITIONS

LES PRODUITS VENDUS PAR BOBET SONT VENDUS AVEC UNE RESERVE DE PROPRIETE SUBORDONNANT LE TRANSFERT DE LEUR PROPRIETE AU CLIENT AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRE ET CE Y COMPRIS EN CAS DE PROCEDURE COLLECTIVE DU CLIENT.

Néanmoins, les risques relatifs au produit, c'est à dire ceux qu'il peut causer aux biens ou aux personnes ou les dommages qu'il peut subir, sont transférés au client dès que celui-ci en a pris possession.

Au cas où le client aurait revendu le produit avant paiement du prix d'achat, qu'il fasse ou non l'objet d'une procédure collective ou d'un plan de sauvegarde, le client reconnaît que la créance de BOBET au titre du prix du produit, se reportera sur le prix payé ou à payer par le sous-acquéreur du produit. Dans ce cas, le client autorise expressément BOBET à réclamer et obtenir le prix du produit auprès dudit sous-acquéreur et le client s'interdit de réclamer en parallèle à ce dernier le paiement de ce prix.

En cas de retard de paiement de tout ou partie du prix supérieur à 30 jours par rapport à la date de paiement initialement convenue, BOBET pourra reprendre le produit vendu par tous les moyens à sa convenance et ce, aux frais et risques du client ce que ce dernier accepte expressément. BOBET prendra le minimum de précautions lors de l'opération de reprise du produit. Néanmoins, dans l'hypothèse où cette opération de reprise porterait atteinte à la structure ou à l'élément auquel serait lié le produit, le client s'interdit de rechercher la responsabilité de BOBET à ce titre et se porte fort de l'acceptation de ce principe par son propre client.

ARTICLE 8 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, brevets, dessins et modèles, droits d'auteur de BOBET sont la propriété exclusive de cette dernière et une vente ne saurait valoir licence d'exploitation de l'un ou l'autre de ces droits. Les plans et valeurs réalisés par BOBET pour la production de ses produits sont toujours la propriété de cette dernière et font l'objet d'un droit de propriété intellectuelle et/ou d'un droit de propriété industrielle que s'engage à respecter le client. Enfin, le client s'interdit de supprimer, de modifier et/ou d'ajouter tout signe distinctif sur les produits.

ARTICLE 9-FORCE MAJEURE ET AUTRES CIRCONSTANCES

En présence d'un cas de force majeure, BOBET pourra à son choix discrétionnaire suspendre l'exécution de tout ou partie de ses obligations ou résilier purement et simplement le ou les contrats en cours, sans que le client ne puisse réclamer aucune indemnisation. Par « cas de force majeure », on entend tout événement imprévisible, irrésistible ou extérieur, ces trois caractéristiques étant alternatives et plus généralement tout événement reconnu comme tel par la jurisprudence.

ARTICLE 10 – REFERENCES

Sauf décision contraire du client formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, ce dernier autorise expressément BOBET à faire mention de sa qualité de client de BOBET notamment sur ses documents commerciaux, promotionnels ou dans le cadre d'une réponse à un appel d'offres.

ARTICLE 11 - LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Toutes les ventes conclues par BOBET sont exclusivement soumises au droit français.

Le Tribunal de commerce du Mans est le seul compétent en cas de litige de toute nature relatif à la formation, à l'exécution ou à la résiliation des contrats conclus par BOBET avec sa clientèle et ce même en cas de vente à l'international, en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie et ce, nonobstant toute clause contraire présente sur les documents commerciaux ou contractuels du client.

BOBET matériel

Nous équipons les industriels depuis 1978

**Retrouvez nous sur notre site internet :
www.bobet-materiel.com**

**tel. (+33)2 43 74 33 74
commercial@bobet-materiel.com
export.bobet@bobet-materiel.com**



BOBET MATÉRIEL
RN 23 - Le Poteau - 72470 Champagné - FRANCE